

**CONSEIL COMMUNAL
AUBONNE**

Séance du mardi 26 février 2013

20h30

<u>Président</u>	M. Charles Gabella
<u>Secrétaire</u>	Mme Rose-Marie Regidor
<u>Scrutateurs</u>	Mme Anaïs Piguet M. Mathieu Félix

La séance est précédée, à 19h45, de la présentation par M. Thierry Chamard, du bureau GEA, du schéma directeur du quartier du Chêne ainsi que des principes de révision du Plan général d'affectation.

45 Conseillers répondent à l'appel.

Sont absents :

Mme Catherine Aellen, MM. Philippe Rossier, Serge Thorimbert, Alexandre Liardet, Daniel Favre, Patrick Schneiter, Patrice Ansermet, Pierre André, Alain Biedermann, Sébastien Nyitrai.

Se sont fait excuser :

Mme Catherine Aellen, MM. Philippe Rossier, Serge Thorimbert, Alexandre Liardet, Daniel Favre, Patrick Schneiter, Pierre André, Alain Biedermann, Sébastien Nyitrai.

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance en invoquant la bénédiction divine sur les travaux de l'assemblée.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité et suivi tel que proposé.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2013

Le procès-verbal de la séance du 22 janvier 2013 est adopté sans modification (3 abstentions).

2. Communications du bureau

Le président signale qu'une liste des Conseillers avec leurs coordonnées sera distribuée en fin de séance.

3. Préavis No 2/13 – Demande de crédit pour le remplacement de trois véhicules des Services extérieurs

M. le Municipal Eric Muller donne lecture du préavis municipal.

En conclusion, la Municipalité prie les Conseillers de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

1. accorde un crédit de Fr. 275'000.- TTC pour le remplacement de trois véhicules des Services extérieurs;
2. autorise la Municipalité à entreprendre toute démarche utile à cet effet;
3. autorise la Municipalité à financer cet investissement par la trésorerie courante;
4. autorise la Municipalité à amortir cet investissement comme suit :
 - a. prélèvement au fonds de renouvellement des véhicules Fr. 135'000.-
 - b. amortissement sur 5 ans par annuités égales Fr. 140'000.-.

Cet objet est transmis à une commission de cinq membres désignée par le bureau, soit :

MM. et Mme Jean-Daniel Aubert, Philippe Rossier, Catherine Milhaud, Alexandre Liardet, Christian Chevalier. Suppléants : Mme Pauline Rahmani et M. Michel Favre.

Le président rappelle que chacun peut adresser par écrit ses observations à la commission.

M. Thomas Buchanan demande si le montant des heures d'utilisation du tracteur-faucheuse (point 4.1) est correct. Une réponse lui sera donnée après vérification.

4. Préavis No 3/13 – Participation à l'augmentation du capital de SADEC SA

M. le Municipal Jean-Christophe de Mestral donne lecture du préavis municipal.

En conclusion, la Municipalité prie les Conseillers de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

1. approuve l'acquisition des actions supplémentaires issues de l'augmentation du capital de SADEC SA;
2. accorde à la Municipalité un montant de Fr. 51'400.- pour la réalisation de cette opération;
3. autorise la Municipalité à amortir cet investissement sur 5 ans;
4. autorise la Municipalité à financer cet investissement par la trésorerie courante.

Cet objet est du ressort de la commission des finances.

M. Nicolas Rosat demande à la CoFin de se pencher sur les aspects de risques si une augmentation de capital est demandée chez Tridel.

M. Vladimir Mange souhaite que les implications financières de cette opération (rabais, rétrocessions, qui paie quoi) soient bien comprises.

5. Communications de la Municipalité

Mme la Municipale Gisèle Burnet informe que des billets d'entrée pour Ballenberg et le musée du cheval sont à disposition des personnes intéressées au bureau du Contrôle des habitants.

M. le Municipal Eric Muller relève le travail intensif des équipes des services extérieurs pour le déneigement des voies publiques, tâche faite en collaboration avec Montherod et, pour le bas de la commune, M. Christian Streit.

M. Muller invite les Conseillers à faire bon accueil à la demande de souscription de vin d'Aubonne de la Réserve communale.

Les conteneurs à déchets méthanisables de 140 l pourront être retirés mercredi 27 février de 14 à 19 h à Pré Baulan, où un verre de l'amitié sera offert. La première collecte de ces déchets se fera le 20 mars, avant une collecte hebdomadaire chaque mercredi, selon un tout-ménage à recevoir.

M. le Syndic Luc-Etienne Rossier annonce que les sources ont retrouvé la santé; de 1000 l/min., elles ont passé à 2000 l/min. Un préavis sera déposé lors de la prochaine séance pour un traitement du fer au réservoir de Montillier.

La Municipalité reste préoccupée par le trafic des poids lourds et rencontre prochainement les députés de notre région à ce sujet.

6. Questions et vœux

Au nom des habitants de Pizy, Mme Marie-Christine Saxer Studer fait part de sa satisfaction quant aux déneigements effectués. Par ailleurs, elle remercie M. le Municipal Muller pour le deuxième tout-ménage concernant les déchets, qui fait écho aux discussions qui ont eu lieu lors de la dernière séance.

Elle revient sur des articles de presse concernant la location ou la vente de l'Esplanade et la réalisation d'une nouvelle salle de spectacle. Elle s'inquiète pour la période de transition (quelques années ?), en faisant remarquer que plus d'une centaine d'enfants travaillent à l'Esplanade chaque semaine. La Municipalité cherche des solutions pour cette période transitoire, que M. le Syndic espère la plus courte possible. Des contacts ont été pris avec les communes de Bougy et Montherod et les utilisateurs de la salle seront consultés.

M. Jean-Philippe Egger remercie la Municipalité pour la présentation du PGA et pour avoir mentionné la motion de M. Jotterand. Quelle qualité de vie voulons-nous pour Aubonne, stagner ou s'ouvrir et augmenter la population ? Pour M. Egger, il est fondamental de savoir combien d'habitants sont envisagés à Aubonne à moyen terme (10-20 ans). D'autre part, il demande confirmation quant au fait que le Canton a défini un périmètre d'extension de la Ville et accepté qu'Aubonne s'étende sous le Chêne, selon le souhait politique de la Municipalité.

M. le Syndic explique que ce sont des zones intermédiaires, en principe réservées au développement des localités mais pour lesquelles les dispositions des zones agricoles s'appliquent pour le moment; elles sont appelées à disparaître. La commune d'Aubonne est considérée comme un Centre régional, avec un périmètre défini en accord avec l'Etat dans lequel des densités d'habitants importantes peuvent être

développées. M. Rossier fait observer que la potentialité réelle de croissance pour ces prochaines années est difficile à cerner. Jusqu'à présent, le développement d'Aubonne a été maîtrisé; il s'est fait de manière harmonieuse, calme et sereine, et la Municipalité souhaite faire de même dans le cadre du PGA, d'entente avec le Conseil.

M. Thomas Buchanan demande des nouvelles concernant la mise en place des macarons (préavis 8/12). Selon M. le Municipal de Mestral, elle se fera petit à petit. Le règlement a dû être approuvé par le Conseil d'Etat et la zone 30 km/h qui se profile amènera des modifications de parcage.

M. Philippe Creteigny recherche une personne pour le remplacer à son poste lors des prochaines votations.

M. le Municipal de Mestral répond à Mme Nicole Gabella que le SIR continue à faire des tournées jusqu'à ce que le deuxième assistant de sécurité publique, prochainement engagé, soit opérationnel, après une formation de trois mois à Savatan.

M. Pascal Lincio souligne l'aspect sympathique de la petite cantine tenue par des jeunes à Chétry. Il soulève, d'autre part, le problème des circulations à l'intérieur de la déchetterie, très fréquentée. La question préoccupe la Municipalité et M. Muller signale que, durant cette période mouvementée, des mesures se prennent au fur et à mesure.

M. Nicolas Rosat informe que l'assemblée générale de l'UAPE d'Aubonne se tiendra dans ses locaux à 20h le 13 mars prochain.

Mme Anne-Marie Piguet rappelle le festival du film au Rex, "Regards de voyages" du 15 au 17 mars.

Le président lève la séance à 21h20 après avoir signalé que la prochaine séance aura lieu le 26 mars 2013 au Château.

Au nom du Conseil communal

Le président

La secrétaire

Charles Gabella

Rose-Marie Regidor